

Facturation électronique



***Comment
réaliser une
analyse
d'impact en
3 étapes ?***

Lire la suite



Qu'est-ce qu'une analyse d'impact ?

L'analyse d'impact consiste à étudier vos données, systèmes d'information et processus fonctionnels pour identifier **les conséquences pratiques de la réforme de la facturation électronique** sur votre entreprise.



Cette étape est nécessaire pour :

- **Anticiper les changements**
- **Optimiser vos processus**
- **Faire les bons choix technologiques**
- **Faciliter le déploiement de la solution choisie**

Découvrez les 3 étapes clés de l'analyse d'impact



1. Cartographier vos flux, données et cas d'usage



Dans le cadre de la réforme, la DGFIP a listé un **ensemble de données** que toutes les entreprises devront être en mesure de transmettre :

- **Numéro SIREN / SIRET,**
- **Numéro de TVA,**
- **Adresses postales fournisseurs et clients,**
- **Etc.**

1. Cartographier vos flux, données et cas d'usage



Un audit de vos données disponibles est donc indispensable pour garantir leur conformité et éviter les rejets de factures.

Il permet :

- D'identifier **les données manquantes** ou **de mauvaise qualité** ;
- De déterminer **les outils maîtres** de la gestion de données ;
- De recenser **les cas d'usage applicables à votre activité**, pour qu'ils puissent être pris en compte par la PDP choisie.

2. Analyser vos processus, vos outils et votre fonctionnement



Etablir **un diagnostic détaillé de vos pratiques en matière de facturation** vous permet d'identifier les écarts entre vos processus existants et les exigences de la réforme.



A noter

Cette transformation n'est pas qu'un sujet comptable et IT. Une analyse d'impact révèle rapidement que tous les services de l'entreprise sont concernés !

2. Analyser vos processus, vos outils et votre fonctionnement

Voici les bonnes questions à vous poser :

Concernant les données :

- Quels sont vos collaborateurs qui ont les droits nécessaires pour créer un client ou ajouter un nouvel article ?
- Le numéro SIREN / SIRET est-il bien toujours demandé, enregistré et vérifié ?
- Etc.

Concernant les statuts :

- A quelle fréquence effectuez-vous vos réconciliations bancaires pour les paiements clients ?
- Disposez-vous d'un outil pour cette tâche ?
- Etc.

3. Faire évoluer votre organisation et vos systèmes

Cette dernière étape consiste à **traduire vos constats en un plan d'actions concret.**

Pour respecter les délais de la réforme, chaque changement doit être **priorisé selon** :

- Son impact sur **votre organisation**
- Ses conséquences sur **votre conformité.**

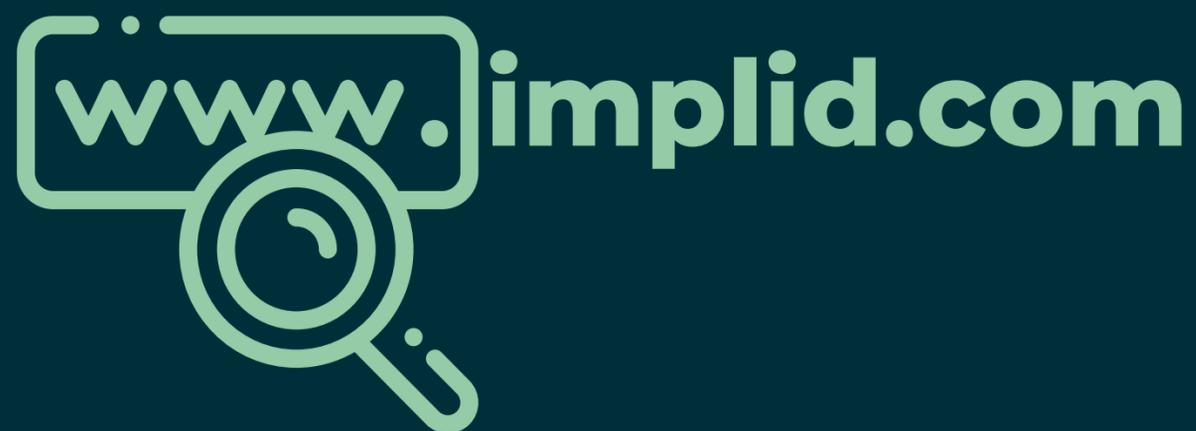
Voici les actions à mener :

- 1. Adapter vos outils et systèmes** pour qu'ils soient prêts à intégrer la facturation électronique
- 2. Revoir vos procédures** pour qu'elles intègrent les nouvelles obligations
- 3. Former vos équipes** pour qu'ils puissent s'approprier les nouvelles pratiques

/ Pour en savoir plus...

Vous souhaitez en savoir plus
sur ***l'analyse d'impact*** ?

Découvrez notre article sur :



impl/id